



DEMANDE D'INSCRIPTION SCOLAIRE

École Maternelle du Bouscarou

École Élémentaire du Bourg

ETAPE 1 : Préinscription à partir du 7 Mars

Vous êtes domiciliés à Odos et votre enfant aura 3 ans le 31 décembre 2025, vous pouvez faire une demande d'inscription auprès de la Mairie d'Odos. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez faire une demande de dérogation à expliciter par mail : periscolaire@ville-odos.fr .

Nom de l'enfant : Prénom :

date de naissance : lieu :

adresse du domicile : n° : rue : commune :

> O Parent O Tuteur O Famille d'accueil :

adresse (si différente) :

tél. : courriel :

> O Parent O Tuteur O Famille d'accueil :

adresse (si différente) :

tél. : courriel :

Documents à fournir à la Mairie :

O Justificatif de domicile de moins de 3 mois

O Bon pour accord O Dérogation à l'étude

O Photocopie du livret de famille, parents et enfants

O Certificat de radiation si l'enfant était déjà scolarisé

ÉTAPE VALIDÉE

ETAPE 2 : Dossier d'inscription à remettre à la Mairie avant le 30 juin

Renseignements complétés et documents fournis :

O Autorisation/refus droit à l'image

O Attestation de vaccination validée (médecin ou pharmacien)

O Autorisation/refus de sortie (si autorisation fournir une photo)

O Inscription ALAE (cantine/garderie) si nécessaire

O Autorisation de prélèvement SEPA + RIB (cantine/garderie)

O Copie du jugement en cas de séparation

O Attestation d'assurance au nom de l'enfant



Tout dossier incomplet sera refusé

O Dossier validé

O Inscription refusée

M. Conan, Chargé des affaires scolaires

le
signature :



ÉTAPE VALIDÉE

ETAPE 3 : Rendez vous à l'école à partir du 5 Mai

INSCRIPTION
VALIDÉE!

Muni de l'attestation d'inscription signée par l'élue responsable des affaires scolaires qui vous a été fournie par la Mairie, vous pourrez rencontrer les enseignants et visiter l'école :

O École maternelle du Bouscarou, Mme. Cabanne : 05 62 45 01 04

O École maternelle du Bourg, Mme. Lucas : 05 62 45 05 44

O École Primaire du Bourg, M. Pereygne : 05 62 45 00 93

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DES ÉCOLES D'ODOS

Organisation du Temps Scolaire : Ecole

ENT : ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL

- . Cet espace permet aux élèves, aux parents et aux enseignants de partager des informations. Il sera activé après la rentrée.
- . En attendant, les enseignants seront joignable via la "pochette de liaison" qui est fournie aux élèves le jour de la rentrée.

ÉCOLE DU BOUSCAROU

Horaires : 8h50 > 11h40
13h20 > 16h30

ÉCOLE DU BOURG

Horaires : 8h30-40 > 12h
13h50-14h > 16h40

Accès :

CE1>CM2 GS+CP
grand portail petit portail
(côté parking) (côté cantine)



FOURNITURES

Les listes de fournitures sont distribuées aux élèves en fin d'année par les enseignants

CONTACTS

- . **Directeur École du Bourg**
M. Peyregne 05.62.45.00.93
- . **Directrice École du Bouscarou**
Mme. Cabanne 05.62.45.01.04
- . **Adjoint aux Affaires Scolaires**
M. Conan 05.62.45.11.16
- . **Responsable Vie Scolaire**
M. Brunet 06.78.01.35.07
viescolaire@ville-odos.fr

Gestion du Périscolaire : Matin, Midi et Soir

LE PORTAIL FAMILLE

- . Interface de communication entre les familles et la Mairie
- . Codes d'accès et procédure envoyés par mail après le 20/08
- . Contient les informations du dossier d'inscription
- . Accès aux réservations pour restauration scolaire et ALAE
- . Consultation des factures



Bouscarou :

accueil 7h30-8h40
pause 11h50-13h20
soir 16h30-18h30

Bourg :

accueil 7h30-8h30
pause 12h-13h50
soir 16h40-18h30

Application
Odos



RÉSERVATION DES REPAS

. A faire sur le **portail famille** jusqu'au **mercredi précédent avant 13h**

. Service de réservation fermé pendant les petites vacances > commande des repas avant le dernier mercredi 13h avant les vacances

TARIFS

ALAE : calcul indexé
sur votre QF CAF

REPAS
Maternelle 3,80€
Élémentaire 4€
Pannier repas 1€ (PAI)

RÈGLEMENT

- . Prélèvement automatique
- . CB sur le portail famille
- . Chèque ou espèce à la Mairie



Service
Périscolaire
06.98.93.78.08

ABSENCE

Annulation possible
la veille
par téléphone
entre 8h et 9h



Repas récupérable
à la cantine à 11h30
en prévenant
Séverine

Centre de loisirs et activités Extrascolaires : Mercredi, Vacances

Le mercredi et les vacances scolaires, la MJC propose un accueil de centre de loisir. De nombreuses activités sont proposées par les associations de la commune et la MJC. Vous pourrez en obtenir la liste et les contacts auprès de l'accueil de la Mairie ou de la MJC.



Mairie
05.62.45.11.16
MJC
09.67.61.07.42